

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

GAZETTE DES CAMPAGNES

JOURNAL DU CULTIVATEUR ET DU COLON PARAISSANT TOUS LES JEUDIS

Rédacteur-Propriétaire :

FIRMIN H. PROULX.

L'abonnement peut dater du 1er de chaque mois, ou commencer avec le 1er numéro de l'année. On ne s'abonne pas moins que pour un an. L'avis de discontinuation doit être donné par écrit, au Bureau du soussigné, UN MOIS avant l'expiration de l'année d'abonnement, et les arrérages alors devront avoir été payés; si non, l'abonnement sera censé continuer, malgré même le refus de la Gazette au Bureau de Poste. Tout ce qui concerne la rédaction; et l'administration de ce journal doit être adressé à FIRMIN H. PROULX, Rédacteur-Propriétaire.



ANNONCES :

Première insertion 10 centins par ligne
Deuxième insertion, etc. 3 centins par ligne

Pour annonces à long terme, conditions libérales.

Ceux qui désirent s'adresser tout particulièrement aux cultivateurs pour la vente de terres, instruments d'agriculture, etc., etc., trouveront avantageux d'annoncer dans ce journal.

MM J. B. Rolland & Fils, libraires à Montréal
M. J. A. Langlais, libraire à St. Roch de Québec ont bien voulu se charger de l'agence de la "Gazette des Campagnes."

ABONNEMENT : } Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première }
\$1 PAR AN. } Emparons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité. } \$1 PAR AN.

SOMMAIRE

Revue de la Semaine : Le corps du jeune prince impérial Louis-Napoléon a été transporté en Angleterre, où eut lieu ses funérailles. — Entrevue des honorables MM. Langlois et Abbott, avec l'ex-impératrice Eugénie quelques jours avant qu'elle eut appris la mort tragique de son fils. — 800 paroisses en Prusse n'ont pas de curé. — Abus des boissons alcooliques en Angleterre. — Prières publiques demandées dans le diocèse d'Arras, en France, pour obtenir la cessation de la pluie. — Pèlerinages à la Bonne Sainte-Anne dans différentes parties de notre Province; miracles opérés par l'intercession de cette grande Thaumaturge, patronne du pays. — L'exportation du blé américain en Europe. — La colonisation sous la direction du Révd. M. A. Labelle; assemblée à Montréal. — L'élevage des moutons à Ottawa. — Grand marché d'animaux de toutes sortes à St. Hyacinthe.

Causerie Agricole : Des assolements (Suite); Considérations générales sur l'utilité des bons assolements et sur les meilleurs moyens de perfectionner notre agriculture. — Utilité de l'enseignement agricole; nos députés ruraux à l'Assemblée Législative de Québec en comprennent toute l'importance; M. J. B. Dupuis, député de l'Islet, a soutenu que l'existence de nos écoles d'agriculture était absolument nécessaire à l'égard de ceux qui se destinaient à la vocation d'agriculteur.

Sujets divers : Des chevaux vicieux. — Construction d'un poulailler (Suite); Des juchoirs. — Apiculture (Suite); Police et travail des abeilles. — Economie du temps pendant la récolte du foin. — Culture de la lucerne dans la Province de Québec. — Rentrée des élèves-pensionnaires au Couvent de Ste. Anne de la Pocatière.

Choses et autres : Manufacture de sucre de betteraves dans les Cantons de l'Est. — Commerce d'animaux entre le Canada et l'Angleterre. — Récolte dans les comtés de St. Maurice et Maskinongé. — Culture du blé d'Inde dans le comté Montcalm. — L'épizootie parmi les animaux en Sibérie. — Maladie de la race porcine à Winnipeg. — La prohibition contre l'importation des animaux des Etats-Unis. — Oiseux qui dévorent la chrysome des patates.

Récettes : L'ognon chez le cheval, moyen curatif. — Poux, maladie pédiculaire, pouillonnement chez le bétail.

Annales : Prospectus du cours classique du Couvent de Ste. Anne de la Pocatière. — Terre à vendre à Ste. Flavie, comté de Rimouski.

REVUE DE LA SEMAINE

La mort du Prince impérial occupe toujours les esprits. Le corps du jeune prince a été rapporté en Angleterre, et les funérailles ont été célébrées le 12 juillet. Il y a eu un concours immense à cette lugubre cérémonie.

Comme nous le lisons dans les *Annales Catholiques*, le Prince méritait ce concours, cette douleur, et ces prières innocentes des fautes et des iniquités commises par les deux empereurs qu'il se croyait appelé à continuer, il était attaché à sa religion, il aimait sa patrie; il était animé des meilleures intentions; mais il était l'héritier d'une politique qui a porté les plus rudes coups à l'Eglise et à la Papauté, et, comme l'a fait remarquer le comte de Maistre, les crimes des empereurs et des rois contre l'Eglise sont punis même dans leurs descendants; le mot d'Horace se vérifie dans leurs enfants. C'est une leçon que Dieu doit pour ainsi dire aux peuples, et sa miséricorde sait admirablement s'allier à sa justice par ces catastrophes effrayantes qui épargnent à la victime bien des douleurs et qui récompensent plus vite les propres mérites de l'innocent qui expie.

— La Gazette d'Ottawa rapporte que durant leur séjour à Londres les honorables MM. Langlois et Abbott ont eu une entrevue avec l'ex-impératrice Eugénie, par l'entremise du duc de Bassano. L'impératrice avait envoyé à la gare du chemin de fer de Chislehurst sa voiture spéciale pour amener à *Cambden Place* les visiteurs canadiens.

Cette visite a eu lieu quelques jours seulement avant la mort du prince Napoléon. L'impératrice n'avait pas encore eu de nouvelles du prince, et ses visiteurs ont pu juger de l'immense affection qu'elle lui portait. Tout son amour, toutes ses pensées, toutes ses espérances d'avenir se concentraient sur cet unique fils! L'impératrice a beaucoup parlé du Canada, d'une façon aussi sympathique qu'intelligente.

MM. Langevin et Abbott ont pris congé de l'impératrice après un long entretien, enchantés de cette intéressante entrevue. Aussi ont-ils ressenti vivement le coup qui la frappait si cruellement quelques jours après.

— Sur l'étendue totale de la Prusse, 800 paroisses n'ont pas de curé; de ce nombre, 500 sont complètement privées de desservant; chacune des 300 autres est desservie par un seul prêtre, qui ne peut accomplir toutes les fonctions de son ministère, et environ un million de catholiques se trouvent complètement abandonnés et ne jouissent d'aucun secours religieux.

— On a calculé qu'en Angleterre, dit M. Hypolite Passy, l'abus des boissons alcooliques absorbe par an trois millions de piastres, et cela directement, sans compter les pertes indirectes dues aux chômages, aux maladies, aux crimes et aux délits qu'entraîne l'ivrognerie. Si l'on tient compte aussi de ces pertes, laissant même de côté les grands centres de population, où l'alcoolisme fait tant de ravages, on arriverait, pour chaque village, à une perte annuelle de 75 à 100 piastres. C'est un capital énorme qui est ainsi gaspillé et détruit, tandis que bien employé il pourrait servir à l'amélioration des classes pauvres.

— Plusieurs cantons du diocèse d'Arras, en France, voyaient leurs récoltes menacées par la cessation de la pluie depuis plusieurs semaines, les grains confiés à la terre étaient en souffrance, et Mgr Lequette, évêque de ce diocèse, afin de conjurer ce danger, ordonna une neuvaine de supplications spéciales pour demander la cessation de la pluie: "Nous aimons à croire, disait le prélat à son clergé, que les fidèles ne perdront pas de vue qu'il ne leur suffit pas d'élever vers Dieu leurs mains suppliantes, mais qu'il faut mériter par une vie plus chrétienne ces bénédictions temporelles que, dans l'ancienne loi, il accordait toujours à son peuple, toutes les fois que celui-ci marchait fidèlement dans la voie de ses commandements. Hélas! ces fléaux que nous déplorons ne seraient-ils pas le châtiement de trop nombreuses violations de la loi sacrée du saint jour du dimanche?"

Les paroles qu'adressait la Sainte-Vierge, en 1846, aux bergers de la Sallette, ont également leur application aujourd'hui, et la justice de Dieu sera d'autant plus sévère que nous nous refuserons de profiter des grâces abondantes que l'Eglise ne cesse de nous prodiguer.

"Pauvres enfants, leur disait la mère de Dieu qui leur avait apparu en vision, je suis ici pour vous annoncer une grande nouvelle. Dites à mon peuple que, s'il ne veut pas se convertir, le bras de mon Fils, qui est levé sur lui, va le frapper, car je ne puis plus le retenir. J'ai fait pour lui tout ce que je pouvais faire; j'ai imploré en sa faveur mon Fils qu'il oubliât; j'ai jamais vous ne pourriez reconnaître les peines que j'ai prises pour vous. Jusqu'ici j'ai retenu le bras du Seigneur; mais il devient si lourd, que je ne puis plus le soutenir. A chaque instant on profane son nom, on le blasphème; il vous a donné six jours pour travailler, il s'est réservé le septième, et on ne veut pas le lui donner. En été, on ne voit assister à la messe que les vieillards; en hiver, si les jeunes gens y vont, c'est pour offenser mon Fils, par leur mauvaise tenue dans l'Eglise, ou par leurs discours et leurs actions au sortir de l'Eglise. Personne ne pense à faire sa prière,

Ils se lèvent, ils se couchent, sans penser au Seigneur. Si vous ne vous convertissez, ô mon peuple! l'année prochaine il n'y aura pas de blé; car ce sont vos crimes qui tuent les récoltes. La perte des pommes de terre était un avertissement dont vous n'avez pas tenu compte. Au lieu de faire pénitence, vous avez redoublé vos blasphèmes: eh bien! la pomme de terre va continuer à tomber en pourriture; le blé que vous conservez se gâtera dans vos greniers; les insectes dévoreront celui que vous jetterez en terre, et ce qui leur échappera tombera en poussière entre les mains de ceux qui voudront le battre ou froisseront l'épi. Une grande famine surviendra: les enfants au dessous de sept ans mourront en grand nombre, et les autres feront pénitence par la faim. Voilà les malheurs qui vont vous frapper, ô mon peuple! si vous ne les prévenez par une conversion sincère; mais si vous revenez vers mon Fils avec un cœur humble et repentant, la pomme de terre croîtra d'elle-même où on ne l'aura pas semée; les rochers se changeront en montagnes de blé, on moissonnera sur les pierres."

Ces dernières expressions doivent être prises à la lettre: c'est à dire que "si nous revenons à Dieu avec un cœur sincère, il bénira les moissons et que les terres les plus mauvaises produiront abondamment."

N'avons-nous pas été menacés de tous ces fléaux, même cette année? Cet insecte redoutable pour la récolte des patates ne s'est-il pas montré dans différentes parties de notre pays? la maladie de la scarlatine n'a-t-elle pas été redoutable pour un grand nombre de familles? Heureusement cet esprit de foi qui encore anime le cœur du peuple canadien en a diminué l'intensité. On a eu recours à la prière: la scarlatine n'a pas produit de graves conséquences; les insectes ravageurs de nos patates se tiennent en bien petit nombre dans nos champs à patates, et leurs ravages sont à peine perceptibles: ils y restent cependant afin de nous avertir que nous devons tenir nos cœurs élevés vers Dieu, que nous devons prier la Sainte-Vierge de conjurer ces fléaux; qu'enfin nous devons avoir en grande vénération la Bonne Sainte-Anne que l'Eglise nous a donnée pour patronne.

Aussi, ne devons-nous pas attribuer à cette grande thaumaturge du Canada cette apparence d'une magnifique moisson dans toutes les parties de notre pays? Cette grande Sainte s'est laissée fléchir par les prières des nombreux pèlerins qui se rendent par milliers dans tous les temples qui lui sont dédiés. En effet, quand nous voyons un évêque, Mgr de Rimouski, suivi d'à peu près 1500 personnes de ses ouailles, se rendre de sa ville épiscopale en pèlerinage à Ste. Anne de la Pointe aux Péros; quand nous voyons un pasteur, le digne curé de Lévi, suivi de 600 de ses paroissiens, se rendre en pèlerinage à Ste. Anne de Beaupré; quand depuis plus de quinze jours nous voyons tous les jours une foule considérable de chrétiens venir à l'Eglise de Ste. Anne de la Pocatière, supplier cette grande Sainte de nous accorder les besoins de l'âme et du corps; plus de seize cents communiantes de cette même paroisse s'approcher du sacrement de l'Eucharistie pendant l'octave de la Bonne Sainte Anne, nous ne devons pas être surpris que Dieu ne se laisse fléchir par ces abondantes prières et qu'il nous accorde une riche moisson; plus encore de nous soustraire aux terribles

fléaux, qui se font si vivement sentir dans différents pays prévaricateurs, qui sont pour nous une leçon en même temps qu'un avertissement.

— Nous lisons dans *Le Nord*, publié à St. Jérôme, ce qui suit: "On raconte que les deux miracles suivants ont été opérés à Ste. Anne de Varennes lors du dernier pèlerinage. Une femme qui boitait depuis cinq ans, a été subitement guérie et a laissé ses deux bequilles en *ex-voto*, et un jeune garçon de cinq ans a été guéri d'une paralysie partielle dont il souffrait depuis sa naissance."

— C'est un fait reconnu par tous les hommes d'affaires compétents que le prix du blé et de la farine au Canada et aux États-Unis se règle sur le prix qui a cours sur les marchés européens, surtout sur celui de l'Angleterre. La raison en est simple, c'est que le Canada et les États-Unis produisent plus de blé qu'ils n'en peuvent consommer et qu'ils sont obligés d'exporter leur surplus sur les marchés d'Europe. S'ils trouvent à le vendre cher en Europe, le prix en augmente naturellement ici.

Comme la récolte de blé dans plusieurs grands pays d'Europe sera passablement au dessous de la moyenne, on peut s'attendre à une demande considérable pour le blé d'Amérique l'automne et l'hiver prochains, et, conséquemment, à une hausse du prix de cette denrée sur notre propre marché.

Le *National*, de Paris, nous apprend que le 5 juillet, au conseil des ministres, M. Lepère a fait savoir à ses collègues que l'on évaluait de 500 à 600 millions de francs les sommes qui devront être dépensées cette année par la France pour achats de grains à l'étranger.

De son côté, le *Monde*, de Paris, dit:

"Si la récolte de 1878 a nécessité une importation de près de 30 millions d'hectolitres, il n'y a donc aucune exagération à dire que celle de 1879, qui semble devoir être désastreuse, nous obligera à importer une quarantaine de millions d'hectolitres, qui, à 20 fr. l'un, représentent la somme très-ronde de 800 millions.

"Le prix de 20 fr. que nous citons ici, peut même être dépassé de beaucoup.

"L'Angleterre, qui importe annuellement, en moyenne, 30 millions d'hectolitres, devra, cette année, en importer beaucoup plus, en raison d'une récolte qui s'annonce comme très-mauvaise. L'Espagne et l'Italie très-mal partagées aussi, devront acheter beaucoup à l'étranger pour compléter leur approvisionnement. Enfin la Belgique, la Hollande et la Suisse, qui sont des pays toujours importateurs, le seront d'autant plus cette année que leurs récoltes se présentent comme exceptionnellement defectueuses...—*Nouveau Monde*.

— Une assemblée a eu lieu le 30 juillet à Montréal, à la maîtrise de Saint-Pierre, relativement au projet de colonisation du Révd. M. Labelle, curé de St. Jérôme. M. Rochon, avocat de Montréal, dont la compétence en fait de colonisation est de notoriété publique, a donné un entretien très-instructif sur ce qui se rapporte à cette œuvre d'une si grande importance pour la province de Québec.

— Nous lisons ce qui suit dans la *Gazette d'Ottawa* au sujet de l'élevage des moutons dans le district

d'Ottawa: "Depuis que les exportations de bestiaux ont atteint des dimensions si considérables, les cultivateurs du district d'Ottawa consacrent plus d'attention à l'élevage des moutons. Les moutons, ceux que nous pourrions appeler de première classe, sont fort rares cependant dans ce district, et les spéculateurs qui se sont lancés dans ce commerce d'exportation, éprouvent parfois de grandes difficultés à former leurs cargaisons. Un d'eux récemment a traversé trois comtés avant de pouvoir acheter 750 moutons, et encore sur les 750 têtes de bétail, 600 étaient des brebis.

"Il va sans dire que, si nos cultivateurs entendent réussir dans l'élevage du bétail, la proportion des brebis exportées ne doit pas être aussi considérable, car si cette proportion allait continuer pendant une autre saison, ce commerce — déjà si profitablement commencé — serait à peu près nul avant longtemps. Le district d'Ottawa possède quelques-uns des meilleurs pâturages de l'Amérique et offre d'immenses facilités pour l'élevage des moutons, ce qui fait que nos agriculteurs doivent s'efforcer de tirer tout l'avantage possible de leur position."

— Quelques amis de St. Hyacinthe à la tête desquels se trouve H. J. Doherty, ont présenté une requête au Conseil de Ville, le priant de faire préparer le marché à foin, pour un grand concours, une grande Foire, — d'animaux de toutes sortes, chevaux, vaches, moutons, cochons, qui seraient offerts en vente par les cultivateurs de St. Hyacinthe et des environs. Des acheteurs canadiens et américains seront invités à visiter ce concours et à faire ampl's achats. Des voyages de bon marché seront organisés sur toutes les lignes de bateaux et de chemins de fer pour déterminer beaucoup de monde à venir au concours. Nous engageons vivement les cultivateurs à préparer les animaux qu'ils devront offrir en vente à cette Foire. Nul doute qu'un grand nombre d'animaux seront achetés pour l'Exportation Européenne, au grand profit de la classe agricole en général. Si le nombre et la qualité des animaux répondent aux besoins des acheteurs nous pouvons nous attendre à voir établir cette foire annuellement et peut-être mensuellement. — *Courrier de St. Hyacinthe*.

CAUSERIE AGRICOLE

DES ASSOLEMENTS.

(Suite)

Considérations générales sur l'utilité des bons assolements, et sur les meilleurs moyens de perfectionner notre agriculture.

Plusieurs motifs d'un grand intérêt se réunissent en ce moment pour élever promptement, dans tout le pays, la science des assolements au plus haut degré de perfection.

Nous voyons d'une part les heureux et prompts moyens de communications qui nous sont offerts avec les autres pays, tant par la navigation que par les chemins de fer qui sillonnent les différents endroits de notre province.

D'autre part, la propagation des animaux de différentes espèces qui trouvent un débouché si considérable sur les marchés étrangers, nécessite l'admission de prairies artificielles sans lesquelles il ne peut y avoir dans notre pays d'économie rurale essentiellement bonne, et avec lesquelles il ne peut y en avoir non plus de bien mauvaise; en exigeant encore, pour assurer une abondante nourriture verte aux troupeaux en hiver, la culture des plantes dont la racine fait le principal produit, doit nécessairement étendre le nombre, trop circonscrit presque partout, des végétaux soumis aux grandes cultures.

Enfin l'accroissement rapide de la population qui fait que nos villes regorgent de bras qui seraient plus utilement employés à l'agriculture, nécessite une plus forte production pour ne pas faire venir de l'étranger les produits servant à l'alimentation et aux vêtements de notre population, et nous devons en conséquence faire des efforts pour retirer de notre propre sol la matière première que réclame la prospérité de nos manufactures et de nos arts, par la culture des plantes alimentaires, textiles, tinctoriales, etc., sans nuire en aucune manière au produit des céréales, qu'elles doivent, au contraire, assurer et augmenter par les bons assolements.

Heureusement, en plusieurs endroits de notre pays, on commença à se pénétrer de cette importante vérité que sans un assolement judicieusement adapté aux circonstances locales dans lesquelles on se trouve, il ne peut y avoir d'agriculture solide et réellement florissante.

On peut avancer maintenant, sans crainte d'être blâmé, que le premier des arts ne doit plus être exclusivement, comme autrefois, le partage des derniers des hommes en connaissances utiles, et l'on reconnaît encore avec un des meilleurs écrivains de notre siècle, que "celui qui parvient à faire croître deux épis de blé ou deux brins d'herbe là où il n'en croissait qu'un auparavant, est plus utile à l'humanité et rend un service plus essentiel à son pays, que tous les politiques du monde entier réunis."

On comprend tellement l'importance qu'il y a de procurer à l'agriculture des cultivateurs instruits dans leur art qu'on n'a pas hésité à établir dans notre pays des écoles d'agriculture subventionnées par le Gouvernement. Nous sommes heureux de le constater aujourd'hui, le Gouvernement de la Province de Québec a encore voulu, cette année, récompenser les efforts de ces généreux bienfaiteurs de l'agriculture qui ont doté notre pays de semblables institutions, en leur accordant un nouvel octroi.

Lorsque cette question a été agitée la semaine dernière à la Chambre de l'Assemblée Législative, quelques voix discordantes ont avancé que les progrès obtenus par les écoles d'agriculture étaient lents; que les cultivateurs n'y envoyaient pas leurs enfants, et que par conséquent ces institutions devenaient inutiles. Quant au refus des cultivateurs d'y envoyer leurs propres enfants, nous ne pouvons en contester le fait, et c'est un malheur; mais nous ne saurions en trouver la raison que dans la défiance qu'ils ont contre ces institutions et que nous devons attribuer aux détracteurs de ces écoles qui se rencontrent parmi ceux qui seraient le plus à même de juger de leur importance et de leur grande utilité.

Nous le disons avec bonheur, le plus grand nombre de nos députés ruraux à l'Assemblée Législative de Québec désirent le maintien de nos écoles d'agriculture; elles devraient cependant recevoir une plus large part de l'octroi accordé à l'agriculture afin de permettre à celles-ci de réaliser les plans élaborés par le comité d'enseignement agricole du Conseil d'Agriculture, surtout celui qui a rapport à l'école d'agriculture de Ste. Anne et qui a dû être soumis à la considération du Gouvernement; d'un autre côté un octroi plus considérable était à désirer afin de permettre l'admission d'un plus grand nombre d'élèves. Les jeunes gens pour lesquels on demande l'admission à l'école d'agriculture de Ste. Anne se recrutent principalement parmi les fils de gens de professions ou qui appartiennent au commerce, car on comprend actuellement que l'encombrement des professions et le peu de chances que l'on rencontre dans le commerce, doivent nous faire préférer la vocation agricole, si l'on tient à offrir à nos enfants un avenir plus prospère que celui que l'on peut anticiper d'une profession ou du commerce.

Nous sommes heureux de le constater ici, M. J. B. Dupuis, député de l'Islet, lors de la discussion qui eut lieu à l'Assemblée Législative au sujet des écoles d'agriculture, s'est appuyé sur ce dernier point pour convaincre les indifférents, sur l'utilité de nos écoles d'agriculture; la longue expérience de ce député en agriculture donnait à ses paroles une grande valeur. Il a constaté que les hommes de profession ou ceux qui s'occupent de commerce ne pouvaient faire de leurs enfants des cultivateurs autrement qu'en les envoyant à nos écoles d'agriculture. Quant aux cultivateurs, dit-il, qui n'ont pu encore se décider à le faire, ils peuvent au moins leur fournir l'avantage d'une agriculture pratique sur leur propre ferme, et pour ce qui est des améliorations à y apporter leurs fils peuvent bénéficier de ce qu'ils voient se pratiquer sur les fermes-modèles qui se trouvent dans leur voisinage et qui auraient été établies par des jeunes gens ayant fréquenté nos écoles d'agriculture.

Nos lecteurs nous pardonneront de nous être écarté pour un instant de la question principale, les assolements, afin d'appuyer sur la nécessité de l'enseignement agricole donné dans nos écoles d'agriculture. C'est que nous considérons ce dernier point comme la base de toutes nos opérations agricoles; car si notre agriculture n'a pu encore atteindre la perfection, c'est qu'en général nos assolements sont mal combinés; les prairies et les plantes ou racines fourragères font défaut, et par suite les engrais sont loin d'être suffisamment abondants; le bétail ne reçoit pas tout le soin qu'il convient de lui accorder, etc.; toutes ces questions font le sujet d'une étude particulière dans les différents cours que l'on poursuit dans nos écoles d'agriculture, et il convient, autant que possible, de ne pas priver les jeunes gens qui se destinent à l'agriculture de l'avantage d'assister à ces différents cours afin de s'initier à tous les secrets d'une bonne culture.

Ayons donc que s'il est une vérité bien reconnue aujourd'hui, c'est que notre agriculture ne peut être promptement et solidement élevée partout au degré d'amélioration qu'elle est susceptible d'atteindre; que par le perfectionnement des assolements et des procédés

de culture.

L'agriculture, cet art que l'on regarde à juste titre comme la base la plus solide de la prospérité des empires et le plus ferme appui de leur force, parce qu'il devient réellement le principe de vie de tous les états, en assurant une nombreuse et vigoureuse population, en conservant la pureté de ses mœurs, en maintenant par là son indépendance et en fournissant abondamment aux manufactures, au commerce et à tous les arts industriels des aliments tirés de leur propre sol; cet art par excellence ne peut être appuyé solidement que sur de bons assolements.

Mais il faut le dire hautement, faute de connaître les vrais principes qui doivent présider aux rotations de culture, la terre par son trop grand épuisement, est constamment à l'état de souffrance; comme remède, le plus souvent on a recours à une culture dispendieuse et malpropre, plus avide que raisonnée, dont le résultat inévitable est l'épuisement complet de la terre et la ruine des nouveaux cultivateurs qui l'ont maltraitée.

Nous avons déjà reconnu que l'objet que tout cultivateur raisonnable doit se proposer en entreprenant une administration rurale, c'est d'obtenir constamment le produit net le plus élevé des champs soumis à la culture. Pour arriver à ce résultat, il est indispensable que l'assolement qu'il adopte, se trouve toujours en rapport exact avec les circonstances avantageuses qui l'entourent, et que sa terre se maintienne toujours, aussi, dans un état progressif d'amélioration.

L'assolement doit par conséquent être changé ou modifié, suivant les altérations plus ou moins considérables que la position locale du cultivateur éprouve, et il doit l'être surtout d'après les espèces, les races et le nombre d'animaux qu'il se propose d'élever, de nourrir, d'engraisser, ainsi que d'après les relations manufacturières et commerciales qu'il peut avoir en vue.

Quoique la meilleure manière d'assoler les champs en alternant la culture, soit une question assez compliquée, soumise à une multitude de cas particuliers auxquels elle est nécessairement subordonnée, quoiqu'on ne puisse pas établir de règle fixe et invariable sur l'ordre de succession des plantes dans le même champ, parce que les nuances très-variées des sols, des expositions et des situations, ainsi que les dispositions particulières des saisons, l'influence du climat, les besoins et les convenances, doivent être consultés avant tout; quoique nous soyons bien éloignés encore d'être parvenus au perfectionnement des pratiques agricoles, sur lesquelles il reste beaucoup de découvertes à faire et d'incertitudes à fixer; enfin quoiqu'en économie rurale, comme en toute autre science exacte, la manière la plus sûre de procéder consiste à interroger la nature, à rassembler les faits bien constatés et à les comparer entre eux, en les classant le plus méthodiquement possible, en attendant que l'art soit mûr pour la science, cette question peut cependant, dans l'état actuel de nos connaissances, être soumise à quelques principes généraux, susceptibles, comme tous les autres, des modifications et des exceptions même nécessitées par les circonstances.

N'oublions jamais que les faits en agriculture sont pour le cultivateur intelligent d'utiles avertissements

qu'il n'imité pas servilement. Il s'en sert comme un peintre habile sait s'approprier les beautés d'un paysage: en contemplant les objets variés que la nature offre à sa vue, plein des idées brillantes qu'elles lui suggèrent, il cherche à les rendre le plus exactement possible sur son tableau, sans s'astroindre à une imitation rigoureuse; et c'est ainsi que dans tous les arts on parvient quelquefois à surpasser ses modèles.

N'oublions pas non plus que la récolte la plus belle et la plus abondante n'est pas toujours la plus profitable au cultivateur; que la meilleure pour lui est celle qui, en dernière analyse, lui laisse le plus de produit réel, et que toute agriculture de luxe peut, bien séduire quelques crédules amateurs, qu'il faut distinguer des connaisseurs, mais qu'elle ne peut jamais convenir aux véritables cultivateurs, qui doivent toujours comparer rigoureusement la dépense avec le bénéfice certain, et ne pas se laisser séduire par une trompeuse apparence. Cette vérité nous rappelle naturellement ce précepte de Caton: *Il est aussi nuisible de trop s'en cultiver, qu'il est utile de le bien faire.*

Nous observerons encore que la brièveté et la teneur même des baux pour des terres confiées à des fermiers, ainsi que l'urgence des besoins du moment, la fréquence du débordement des eaux dans certains endroits, et plusieurs autres causes qu'il serait trop long d'énumérer ici, apportent quelquefois des obstacles insurmontables à l'adoption d'assolements ou cours de culture judicieux et réguliers, comme aussi l'excessive fécondité du sol ou l'abondance des engrais; mais ces circonstances ne peuvent atténuer en aucune manière la solidité des principes qui doivent toujours éclairer la marche du cultivateur, surtout sur les terres peu fertiles naturellement ou artificiellement, et lorsqu'il ne se trouve pas soumis à l'influence décourageante des obstacles cités plus haut.

(A suivre.)

Des chevaux vicieux.

L'étude du caractère des chevaux vicieux est pour le moins aussi utile que l'examen de leurs formes extérieures, car un cheval de chetive apparence pourra bien être d'un très-bon service, tandis qu'un cheval d'un très-grand prix n'en peut quelquefois rendre aucun s'il a dans le caractère des défauts essentiels que l'on ne sache pas corriger.

De même qu'un instituteur parvient, à force de patience, à maîtriser l'écolier le plus indocile, de même aussi n'est-il point de cheval, tellement vicieux qu'il soit, dont un habile conducteur ne puisse venir à bout. Mais il faut pour cela s'appliquer à connaître les mœurs, le caractère, l'instinct de cet animal; car un homme qui ne possède point cette connaissance, loin de corriger le cheval le moins vicieux, finira par faire une rosse d'un excellent cheval.

Les défauts les plus ordinaires du cheval sont d'être paresseux, lâche, timide, colére, impatient, malin, ombrageux, rétif, vicieux, résistant au fouet, etc.

La paresse provient souvent d'une constitution faible et molle, mais des coups de fouet parviennent quelquefois à la dissiper. Les chevaux paresseux sont en général mélancoliques.

La timidité d'un cheval exige beaucoup de douceur de la part de son conducteur.

La *poltronnerie* rend un cheval peu propre à être dompté ; ce défaut cède ordinairement sous les coups du fouet. Quant aux chevaux naturellement lâches, il est rare que l'on parvienne jamais à en tirer aucun parti.

L'*impatience* rend le cheval ardent, fougueux, prêt à tout entreprendre : ceux de ce caractère sont difficiles à manier ; mais avec de la douceur et beaucoup de patience, on parvient à les maîtriser et à en faire de très-bons chevaux. Il ne faut ni les brusquer ni les contrarier.

Le cheval *colère* s'offense de la moindre correction, et en conserve la rancune pendant longtemps. Il doit être conduit avec ménagement, mais avec fermeté, car si on lui cède et qu'il sente qu'on le craint, il devient intraitable.

Le cheval *ombrageux* est d'autant plus dangereux, qu'il fait des pirouettes et sauts de côté du moment où l'on s'y attend le moins. Il ne faut pas brusquer ces sortes de chevaux, mais les caresser, les flatter de la main en les rapprochant doucement de l'objet qui les effarouche ; les chevaux que l'on brutalise sont pour la plupart ombrageux.

Le cheval *malin* est traître et rusé. Souvent il est très-docile en apparence ; mais lorsqu'il n'a plus la crainte du châtement, il se révolte et se défend avec opiniâtreté : on voit des chevaux de cette sorte retenir leurs forces et refuser le service par pure mauvaise volonté. Ce défaut demande de vigoureuses corrections et des services compliqués qui, forçant le cheval à prêter sans cesse attention, ne lui laissent pas le temps de combiner ses malices.

Le cheval *retif* s'obstine à ne pas bouger de place quand il est dans ses moments de caprice, et n'obéit ni à la bride ni aux coups du fouet. C'est ici qu'il faut redoubler de patience et de fermeté. Ce vice est fréquent chez les chevaux à qui l'on a passé trop de fantaisies, ou qui ont été battus sans raison ni discernement.

Le cheval *vicieux* n'a aucun attachement pour celui qui le soigne ; il rue et mord toutes les fois qu'il en trouve l'occasion. Ce n'est qu'avec beaucoup de peine et avec des coups de fouet appliqués à propos qu'on parvient quelquefois à corriger les chevaux vicieux. Du reste, ce défaut est souvent le résultat des mauvais traitements plus que l'effet d'un caractère naturellement mauvais.

On ne saurait trop rappeler aux propriétaires de chevaux que l'éducation de ce précieux animal demande beaucoup de douceur, de patience, d'habitude, mais en même temps de fermeté ; qu'un cheval a assez d'intelligence pour conserver le souvenir des bons et des mauvais traitements ; qu'une punition injuste trop sévère, ou appliquée mal à propos, produit un effet tout différent de celui qu'on en attend ; enfin, que les meilleurs chevaux se perdent promptement, et que ceux qui sont naturellement vicieux le deviennent davantage s'ils sont brutalisés, forcés de travail, ou confiés à des gens incapables de les gouverner.

Construction d'un poulailler.

(Suite.)

Des juchoirs.—On appelle ainsi les barres transversales que l'on place dans un poulailler à une certaine

hauteur du sol, pour que les poules puissent dormir dessus. On sait que cet oiseau domestique doit percher sur une patte, tandis que l'autre est repliée sous son corps. Dans cette position il reste en équilibre, mais il le garde mal si la traverse est ronde et lisse, parce que la poule ne plie pas ses ongles et ne peut pas embrasser les traverses rondes. Pour éviter cet inconvénient, il est donc nécessaire de donner une certaine grosseur aux perches du juchoir, et elles seront convenablement construites avec des pièces de bois équarris mais un peu arrondies à leurs angles supérieurs. Leur disposition dans un poulailler n'est point une chose indifférente à connaître, car c'est sur la quantité de juchoirs que l'on peut y placer plus commodément, que l'on juge le nombre de volailles qu'il peut contenir.

En effet, la destination principale d'un poulailler étant de loger sainement pendant la nuit toutes les volailles d'une basse cour, il aura des dimensions suffisantes lorsque la longueur développée des juchoirs dont il sera assez grand pour que chaque volaille puisse y trouver une place ; et l'on sait qu'une poule en dormant tient le juchoir sur une largeur d'environ cinq à six pouces.

On place ordinairement les perches du juchoir dans le sens de la largeur du poulailler, et on en scelle les extrémités dans les murs. Elles y sont posées ou de niveau ou en échelons, et à une certaine élévation au-dessus du plancher. Cet usage est défectueux, en ce que les poules n'ont pas assez d'aisance pour monter dans les nids, et qu'il rend très-incommodé le nettoyage du poulailler.

Voici une forme de juchoir que nous croyons préférable à tous égards. Ils sont établis sur chevalets et placés parallèlement et en échelons sur chaque face du poulailler, de manière que les poules peuvent y arriver du dehors, et parvenir jusque dans les nids sans être obligées de prendre un vol. Chaque rangée est isolée de l'autre, en sorte que l'on peut sans aucun embarras les sortir du local pour les laver ou les brosser, et nettoyer ensuite aisément le poulailler.

Le premier rang se place à un pied à peu près des murs, le second qui sert d'échelon au premier à 8 pouces de celui-ci, et ainsi de suite. Par cette disposition, on peut approcher des nids sans obstacles pour y prendre les œufs, et le milieu du poulailler reste libre et n'est point encombré par la fiente des poules.

Ainsi, pour procurer quatre rangs de juchoirs à un poulailler, et laisser dans son milieu un espace libre de six pieds pour la commodité du service et la salubrité du local, il faudra lui donner douze pieds de largeur ; et si on lui procure une longueur de vingt pieds, ce poulailler pourra contenir environ cent cinquante volailles.— (A suivre.)

Apiculture.

(Suite.)

Police et travail des abeilles.

Aux approches du printemps, elles nettoient leurs ruches, emportent les couvains avortés, et les monches mortes, qui sont quelquefois en grand nombre sur le tablier ; rongent et ôtent aux gâteaux tout ce qui est moisi, corrompu, ou trop sec pour contenir du couvain, du miel ou de la matière à cire, et elles

l'emportent hors de la ruche, pour qu'il ne s'y amasse point de saleté ni de pourriture; et comme le goudron, qu'on nomme propolis, qui leur sert à garnir le dedans de leurs ruches, et à boucher les crevasses et les petites ouvertures, prend souvent un mauvais goût pendant l'hiver, elles les grattent et en mettent de plus frais; en un mot, elles ôtent ce qui n'est point couvain, miel, matière à cire et bonne cire.

Ensuite, leurs ruches bien nettoyées et préparées, elles vont aux champs, pour réparer les pertes de l'hiver; elles songent d'abord au couvain et ensuite aux provisions.

L'amour du travail est si grand parmi les abeilles que toutes sont occupées; suivant le hasard ou l'occasion elles tuent ou chassent les paresseuses; les vieilles, ayant les forces épuisées et les ailes froissées et trainantes, se retirent souvent d'elles-mêmes pour aller mourir hors de la ruche.

Les valides ne se reposent que la nuit et pendant le mauvais temps. Leur manière de se reposer est de se tenir en peloton ou en forme de guirlande, attachées par les pattes les unes aux autres.

Quelquefois elles portent de si pesants fardeaux, qu'elles périssent sous la charge; et quand elles n'ont point de fleurs auprès d'elles, elles en vont chercher jusqu'à trois ou quatre lieues, même au delà, ce qu'on reconnaît aux poussières de fleurs très-éloignées qu'on leur voit quelquefois apporter dans la ruche. Lors qu'elles ont trouvé un bon pâturage, les unes y recueillent la matière à cire, les autres le miel, qu'elles viennent déposer ensuite dans les magasins communs, après en avoir pris suffisamment pour la nourriture, et elles y sont jusqu'à ce qu'il n'y ait plus rien à prendre pour elles, sans que cela fasse tort à la fleur ni au fruit.

Celles qui n'ont point été aux fleurs, vont chercher la propolis (espèce de cire rouge) pour attacher les rayons, goudronner la ruche, et entourer les gros insectes qu'elles ne peuvent porter dehors après les avoir tués à coups d'aiguillons, comme limaces et colimaçons, qui se forment dans les ruches: elles les embaument, pour ainsi dire, de peur que, lorsqu'ils viennent à se corrompre, ils n'empuantissent la ruche.

Ces pourvoyeuses reviennent avec leurs récoltes au bout d'une heure ou deux; elles y retournent plusieurs fois dans la journée, suivant leurs forces, le temps et la distance du lieu où elles vont chercher leurs provisions. — (A suivre.)

Economie du temps pendant la récolte du foin.

Aux renseignements déjà donnés sous le titre de la fenaison, nous croyons utile de publier ici le communiqué suivant que vient de nous adresser un jeune cultivateur de Ste. Hélène de Kamouraska. Quoiqu'il soit un peu tard de mettre en pratique, pour la saison actuelle, toutes les suggestions qu'il recommande, on pourra en tirer avantage pour l'année prochaine. Voici ce qu'écrivit notre jeune agriculteur :

De tous les travaux des champs la récolte du foin est certainement celui qui demande le plus d'activité et d'ordre. D'abord la composition de nos prairies est telle, généralement, que la maturation des plantes dominantes se fait à peu près égale partout; et, comme il faut opérer dans un temps précis, la célérité ne peut être poussée trop loin. Ensuite, les averses fréquentes que nous avons pouvant occasionner des pertes considérables dans la qualité et même la quantité des fourrages, il importe de les prévenir, en quelque sorte, par la promptitude des manœuvres.

Pour ces raisons et pour suppléer à la main-d'œuvre, l'agronome a demandé à la mécanique ces machines connexes qui permettent d'arriver à d'excellents résultats. La science s'est empressée de venir au secours de l'agriculture, dans les diverses opérations du fauchage, du finage, du ratelage et même de la rentrée du foin; il ne tient plus qu'à lui d'en profiter.

Cependant, malgré leur utilité, ces instruments, il faut le dire, sont mal vus par un grand nombre, à cause de leur prix élevé, ou pour d'autres considérations. Le cultivateur, en moyen, qui n'a pas le nombre de bras suffisant pour faire sa récolte dans les conditions voulues, fait certainement un mauvais calcul, en agissant de la sorte; il perd beaucoup plus qu'il ne gagne par sa fausse économie.

Mais, supposons que la main-d'œuvre soit à la disposition d'un cultivateur, n'est-il pas toujours dans son intérêt d'économiser le plus de temps possible et diminuer ses labours, sans pour cela faire de grandes dépenses.

La seule disposition des fenils, par exemple, peut permettre de sauver, dans une journée, avec le même nombre d'hommes, trois fois plus de foin que par la méthode ordinairement employée. Généralement le foin est déchargé par de petites ouvertures pratiquées dans le mur, sur l'entretoise du bâtiment; opération fort lente qui nécessite un nombre de plus en plus considérable de bras, à mesure que le fenil s'emplit, sans compter la chaleur suffocante qu'on est obligé de supporter en sus d'un travail pénible. Pourtant il est bien facile de faire disparaître ces inconvénients: Il s'agit simplement de faire une montée pour entrer les charges, dans le grenier à foin. Bon nombre de fermes en sont pourvues; une construction de ce genre est si peu dispendieuse et surtout si utile qu'on devrait la rencontrer partout. Ceux qui s'en servent la préfèrent à la fourche à cheval qui ne fait pas décharger plus promptement et qui ne fonctionne réellement bien que lorsque le foin est long. Là où il faudrait trois, quatre et même cinq personnes, par le mode ordinaire, deux suffisent et font le même travail dans trois fois moins de temps, et avec moins de fatigue.

Quant à ce qui regarde la construction de la montée, tous les cultivateurs peuvent la faire de leurs propres mains, pour la bonne moitié au moins. Elle doit se composer d'une culée, semblable à celle d'un pont, ou bois, puis d'un pavé supporté par des lambourdes dont l'extrémité supérieure repose sur un châtelet adossé au mur et l'extrémité inférieure sur la culée. L'ouverture nécessaire pour entrer dans le grenier, peut être faite au pignon ou sur le toit. Dans tous les cas, pour la libre circulation des voitures, il faut faire disparaître les poutres qui pourraient nuire. On les remplace par des courbes qui bien assujetties rendent le bâtiment très-solide. Comme on peut bien le croire, la longueur de la montée dépend de la hauteur de la grange. Règle générale, cinq fois la hauteur du plan incliné donne une pente douce sur la longueur de la montée; et un cheval ou un bœuf n'éprouve aucune difficulté pour parvenir au fenil avec des charges ordinaires.

A. T.

Culture de la lucerne dans la Province de Québec.

M. Romez Stephens, de St. Lambert, Montréal, informait il y a quelques jours M. l'écrivain de la *Montreal Gazette* qu'il a fait la première récolte de sa lucerne lundi, le 2 juin dernier. Quoique cette lucerne eût souffert par le manque de pluie depuis sa levée jusqu'à l'époque de sa fenaison, les tiges avaient atteint pour la plupart deux pieds cinq onces de hauteur. M. Stephens, dans une même saison a réalisé jusqu'à quatre récoltes sur le même terrain. En Angleterre, assés souvent, on obtient jusqu'à six récoltes. Nous avons souvent entretenu nos lecteurs sur les avantages de ce précieux fourrage; bien peu cependant en ont fait l'essai. Rien cependant ne coûte d'en faire l'expérience sur une petite partie d'un champ.

Convent de St. Anne de la Pocatière.

On nous prie d'annoncer que la rentrée des élèves-pensionnaires de cette importante institution aura lieu le 4 septembre prochain. Nous attirons l'attention de nos lecteurs sur les prospectus du cours classique enseigné de ce convent, ainsi que le prix de pension, etc., que nous publions sur l'autre page.

Choses et autres.

Manufacture de sucre de betteraves dans les cantons de l'Est.—Le Pionnier de Sherbrooke annonce comme suit le projet d'établissement d'une manufacture de sucre de betteraves : "Une compagnie puissante est, en ce moment, à faire les pas et démarches nécessaires pour assurer le succès d'une manufacture de sucre de betteraves dans les Cantons de l'Est. Nous avons pleine confiance que cette industrie vienne se fixer à Sherbrooke, et qu'elle trouve en abondance, dans nos Cantons, la matière première nécessaire à son alimentation."

— Le commerce d'animaux entre le Canada et l'Angleterre devient de plus en plus considérable. Toutes les semaines il s'en expédie des centaines. On compte dans la Province d'Ontario vingt-sept exportateurs qui s'occupent exclusivement de ce genre de commerce. Non seulement pour l'avenir on devra envoyer des animaux gras, mais on se propose d'envoyer par les steamers du bétail maigre qui devra être engraisé en Angleterre.

Récolte dans les comtés de St. Maurice et Maskinongé.—Nous lisons dans la Concorde : "La récolte promet d'être abondante dans ces deux comtés. Les nouvelles que nous recevons des paroisses du haut de ces comtés sont les plus favorables. Tant qu'aux paroisses qui longent le fleuve, tout paraît abonder dans la qualité et la quantité. La récolte des patates sera aussi le double des années précédentes. La mouche à patates n'a pas fait autant de dommages que par le passé."

— A St. Jacques, comté de Mont Aïn, il n'est pas rare de voir des champs de blé d'Inde de 10 à 12 arpents, et des champs de 3 à 4 arpents. Indice certain de l'industrie et de l'amour du travail des habitants de cette paroisse.—Gazette de Joliette.

— L'épizootie de la Sibérie vient de se déclarer parmi les animaux du district de St. Petersbourg et les préfets du district infesté ont pris des mesures pour empêcher la maladie de se propager. Les statistiques de 1877 nous montrent 212,000 bestiaux et 23,630 chevaux mort de la peste, cette année là, dans quarante départements de l'empire.

— Une maladie vient de se déclarer parmi la race porcine à Winnipeg et ses environs. L'animal atteint de cette maladie meurt ordinairement au bout d'une couple d'heure.

— On dit que le Gouvernement de la Puissance du Canada, à l'expiration de la période de prohibition contre l'importation des animaux, cette prohibition devant durer jusqu'au mois de septembre prochain, ne se propose pas de la renouveler.

— Une nouvelle variété d'oiseaux vient de s'abattre sur le Michigan et dévore les chrysonèmes à patates avec avidité.

RECETTES

L'ognon chez le cheval, moyen curatif.

L'ognon est une grosseur qui vient entre la sole et le petit pied, ou un vice de l'os du pied dont la partie concave est devenue convexe. Une mauvaise ferrure, un reste de fourbure ou une meurtrissure peuvent en être la cause. Une ferrure à proximité de cette maladie est le seul remède : Quelques auteurs vétérinaires conseillent cependant de dessoler le cheval et d'enlever l'ognon avec une scie le de sang, et de panser la plaie comme à un cheval nouvellement dessolé. Suivant d'autres vétérinaires il est préférable de lui mettre un fer convert et bombé à l'endroit de la tumeur; dans ce cas, il faut avoir soin de parer très-légerement la sole en cet endroit.

Pous, maladie pédiculaire, pouillotement chez le bétail.

Pour remède prenez quatre cinquièmes de beurre ou de graisse de porc, et un cinquième de tabac à priser; pétrissez le tout en semble, et frottez-en l'animal une ou plusieurs fois, selon la plus ou moins grande quantité de lentes.

L'huile et l'essence de térébenthine ont souvent été employées avec succès. Voici comment on en fait usage : Prenez un demi-litre de térébenthine que vous mêlez à une chopine d'huile d'olive ou autre huile douce; remuez le tout ensemble et frottez avec soin toutes les parties pouilleuses.

PROSPECTUS DU COURS CLASSIQUE

DU
COUVEN DE STE. ANNE DE LA POCATIÈRE.

Le Couvent de Ste. Anne de la Pocatière, situé à 75 milles en bas de Québec, fondé en 1862, est admirablement situé sur un coteau élevé, à une petite distance du fleuve St. Laurent, et à un demi mille de la Gare du chemin de fer du Grand Tronc. Il offre les avantages de la salubrité la plus parfaite. Les sapins les plus superbes qui avoisinent ses bâtisses ainsi que la belle montagne qui en est à quelques pas, en font un des sites les plus pittoresques et les plus agréables de la côte Sud du Saint-Laurent.

Éducation morale et physique.—L'enseignement religieux tient le premier rang dans l'éducation des jeunes personnes qui fréquentent cette institution.

Les lettres que les Elèves reçoivent ou écrivent sont soumises à l'inspection de la Directrice.

La santé des élèves est pour la Directrice l'objet d'une tendre sollicitude. Lorsqu'elles sont malades, le médecin est appelé et les parents en sont informés immédiatement.

Instruction.—Le cours d'études est de six ans. Les matières enseignées sont la Lecture courante et raisonnée, la Calligraphie, la Grammaire, la Géographie, l'histoire, l'Arithmétique, la Tenue des Livres (en partie simple et en partie double), la Littérature, des exercices de Narration et de correspondance familière, le Toisé et l'Algèbre. Ces mêmes matières, excepté l'Algèbre, s'enseignent en anglais.

Observations.—Tous les trois mois, les élèves reçoivent un Bulletin qui est transmis aux parents.

Conditions.—Les paiements se font par trimestre et d'avance.

Pour l'année :

Pension et instruction	\$50.00
Lit et garniture	3.00
Garniture seule du lit	2.00

Les livres et autres effets classiques peuvent être fournis par les parents ou par l'Institution à des prix modérés.

Sont payés à part, pour l'année :

Piano, usage de l'instrument et leçons	\$15.00
Harmonium, usage et leçons	10.00
Blanchissage du linge	6.00

Costume.—Pour les dimanches et fêtes le costume des élèves est noir; en été elles portent un chapeau de paille blanc avec garniture bleue. Les jours ordinaires, elles ne sont assujéties à aucune règle pour le costume.

Chaque élève doit apporter :

1 couteau, 1 fourchette, 2 cuillers, 1 gobelet ou 1 verre à boire, 2 assiettes ;

Miroir, pot-à-eau, bassin, savon, peignes et brosses.

Couvent des Sœurs de la Charité,
Ste. Anne de la Pocatière, 1879. }

TERRE A VENDRE A GRAND SACRIFICE !

\$500.00 seulement !!!

A STE. FLAVIE, sur le bord du fleuve Saint-Laurent, à deux milles de l'Eglise, trois milles de la Station du chemin de fer, quatre milles du grand chantier de Métis, et dix-huit milles de Rimouski. Cette terre est de deux arpents sur quarante de profondeur; les deux tiers en culture et le reste en bois, avec grange, etc.; chemin sur le bord du fleuve; vue magnifique; chair des taxes d'Eglise; quantités de bois, de varech et de poissons (capelan) abondent et tarissent sur le rivage à l'époque des semences. Le varech et le poisson sont des engrais supérieurs aux fumiers pour les jardins à patates (sable sec) : en sauve qui veut, sans frais ni empêchements.

Conditions de vente libérales. S'adresser à M. PRUDENT RENOUP, propriétaire à Trois-Pistoles, ou sur les lieux à GEORGES PELLETIER, 6cr.

PRIÈRE A NOS ALONNÉS DE PAYER AU PLUS TOT.